

Frédéric CUVILLIER

Boulogne-sur-Mer
Le 24/06/08

Député du Pas-de-Calais
Maire de Boulogne-sur-Mer
Président de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais

**Monsieur Le Président de
l'Assemblée nationale**

QUESTION ECRITE

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de Mme la Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports sur les traitements pratiqués par la psychiatrie française. Les méthodes employées dans les services de psychiatrie française telles que la sismothérapie également appelée électroconvulsivothérapie (délivrance d'un choc électrique au niveau du crâne dans le cas d'états dépressifs sévères) apparaissent pour le moins opaques. Aussi, il s'étonne du défaut de statistiques émanant d'un organisme indépendant, relatives à ces pratiques : nombre de patients effectivement traités, nombre de guérisons complètes et partielles, nombre de ré-hospitalisation. C'est pourquoi il souhaite savoir si une information publique est prévue concernant la psychiatrie et ses méthodes.

